



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.

Ventes inquiétantes de chiots pendant la période Corona

Un rapport commandé par QUATRE PATTES révèle que la demande croissante de chiots pendant la pandémie a alimenté le commerce illégal de chiots en Europe

Zurich, le 16 janvier 2023 — La pandémie du COVID-19 a entraîné une demande sans précédent de chiots dans toute l'Europe et une augmentation soudaine des ventes d'animaux de compagnie. Pour dévoiler les motivations et les expériences des consommateurs en matière d'achat de chiots durant cette période, l'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES a commandé, début 2022, une enquête à ce sujet. Les résultats, publiés dans [le rapport « Chiots de pandémie »](#), démontrent un lien clair entre ces achats et le commerce illégal de chiots. La plupart de ces animaux ont été mis en vente en ligne, sur les réseaux sociaux ou sur des sites de petites annonces. Près de la moitié des chiots ont été vendus étaient trop jeunes et un tiers est tombé malade après l'achat.

Plusieurs confinements ainsi que des activités sociales restreintes ont motivé de nombreuses personnes, dont 72 % des participants à l'enquête, à acheter un chiot pendant la pandémie. Les résultats de l'enquête montrent que nombre de ces achats peuvent être liés au commerce illégal et peu scrupuleux de chiots en ligne :

- La plupart des acheteurs se sont informés d'une manière ou d'une autre avant d'acheter, mais 40 % des personnes interrogées l'ont fait via le site du vendeur, ce qui les a exposées à de fausses affirmations et informations.
- La majorité (72 %) a trouvé son chiot sur les réseaux sociaux ou sur un site internet, y compris des sites de petites annonces. 39 % ont trouvé leur chiot sur les réseaux sociaux, principalement sur Facebook (20 %) ou Instagram (12 %). La publicité pour la vente d'animaux enfreint les règles de ces deux plateformes, mais cela a été largement ignoré.
- 49 % des chiots ont été achetés alors qu'ils étaient âgés de huit semaines ou moins. 25 % étaient âgés de six semaines ou moins. Cela constitue une infraction aux lois en vigueur dans les pays concernés par l'enquête et aux règles de protection des animaux en général.
- L'enquête révèle qu'un chiot sur trois présentait des problèmes de santé. Plus de la moitié (55 %) des chiots présentant ces problèmes ont fait l'objet d'une publicité sur les réseaux sociaux, la plus grande proportion sur Instagram (23 %).
- 40 % des acheteurs ont donné la priorité à l'apparence plutôt qu'au tempérament d'une race, ce qui a pu les conduire à se retrouver avec un chien inadapté à leur style de vie.

« Les résultats de l'enquête démontrent clairement que les acheteuses et acheteurs ont négligé de s'informer en détail avant d'acheter un chiot », explique Janine Cirini, chargée de campagne chez QUATRE PATTES Suisse. Selon elle, cela a permis aux marchands de chiots de vendre des chiens trop jeunes, parfois malades et souvent dépourvus de puce électronique. Les documents et données d'enregistrement nécessaires font également défaut. Afin de lutter contre le commerce illégal de chiots sur Internet, les exploitants des sites de petites annonces doivent contrôler tant les vendeurs et vendeuses que les informations figurant sur les puces électroniques des animaux. « Les réseaux sociaux doivent appliquer correctement l'interdiction de vente d'animaux. De plus, des lois sont nécessaires dans tous les pays interrogés pour protéger les animaux vendus en ligne. Nous demandons à toutes les parties concernées d'endiguer le commerce illégal de chiots sur Internet », conclut Janine Cirini.



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.

Les dangers de l'achat de chiots en ligne

Acheter un chiot en ligne est simple et rapide. Pourtant, une grande partie des animaux sont importés illégalement d'Europe de l'Est. En raison de l'augmentation de la demande pendant la pandémie, la production a également augmenté. Les producteurs de ces pays fournissent en premier lieu des intermédiaires qui les vendent sur des sites de petites annonces ou des plateformes de réseaux sociaux. Ces plateformes permettent aux vendeurs d'effectuer leurs transactions de manière anonyme et de façon non traçable. Ainsi ils ne peuvent pas être tenus responsables en cas de problème ou si les animaux sont malades. Les chiots élevés et importés illégalement sont souvent livrés avec des papiers falsifiés et/ou des informations erronées. Les conséquences émotionnelles et financières restent alors souvent à la charge des nouveaux propriétaires.

Avec sa campagne « [MIGNON.MAINTENANT.MALADE](#) », QUATRE PATTES souhaite faire prendre conscience des risques liés à l'achat d'un chiot en ligne et aider les acheteuses et les acheteurs potentiels à rester vigilants pour prendre les bonnes décisions. « Effectuer des recherches approfondies, poser les bonnes questions et obtenir les documents corrects aide les nouveaux propriétaires potentiels à éviter les risques liés au commerce illégal de chiots. C'est justement maintenant, alors que le coût de la vie augmente, qu'il ne faut pas sous-estimer les risques financiers liés aux achats impulsifs de chiots élevés illégalement », avertit Janine Cirini.

Avec les résultats obtenus, QUATRE PATTES conclut que de nombreux acheteurs de chiots soutiennent involontairement le commerce illégal et peu scrupuleux des chiots, en ignorant les risques. Ceux-ci incluent l'achat d'un chiot malade, d'un chiot élevé dans une ferme à chiots et importé illégalement, ou d'un chiot trop jeune.

Le commerce en ligne se doit d'être sûr

Les marchands illégaux de chiots doivent être traqués et condamnés. Les risques seraient ainsi plus élevés et cela rendrait le commerce illégal d'animaux moins attractif. Par conséquent, moins de vendeurs malhonnêtes s'engageraient dans cette voie et cela éviterait de nombreuses souffrances à bien des animaux. De plus, la propagation de maladies hautement contagieuses par des chiots importés illégalement pourrait être évitée et les consommateurs seraient protégés. Pour que les commerçants criminels ne passent pas des plates-formes en ligne aux réseaux sociaux, il faut y interdire la vente d'animaux. Avec la solution modèle [VeriPet de QUATRE PATTES](#), la traçabilité des animaux de compagnie serait enfin possible dans toute l'Union européenne. Le système VeriPet a été introduit avec succès en Suisse en tant que deuxième pays pilote en mai 2022, en étroite collaboration avec la plateforme de petites annonces anibis.ch, la base de données nationale pour les chiens AMICUS et le fournisseur d'interface Europetnet.

Remarque destinée aux rédactions :

L'enquête a été menée par l'agence de sondage « Savanta » au début de l'année 2022 dans sept pays européens où QUATRE PATTES est présente : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse. Les personnes interrogées avaient toutes acheté un chiot dans la période comprise entre le début de la pandémie du COVID-19 en mars 2020 et février 2022. Dans les sept pays, 2'284 réponses ont été collectées. 50% des répondants se sont identifiés comme étant des hommes, 49% comme étant des femmes et 1% de manière différente. La plupart des participants (62%) étaient âgés de 18 à 34 ans.